

Entretien avec **Jean HANTZ (Poux.com et conseiller municipal)**

Sujet **Station d'épuration**

Date **16 février 2011**

PPC a souhaité demander à M. HANTZ de s'exprimer sur la future station d'épuration. Pourquoi lui ? Tout simplement parce qu'il a travaillé au sein du conseil municipal à travers de multiples mandats (1971 à 1975 ; 1983 à 1995 ; depuis 2008) ; il possède donc une vision plus complète de ce dossier qui n'est pas récent.

Station d'épuration de POUXEUX, une histoire de rendez-vous manqués...

Depuis plus de 30 ans, la construction d'une station d'épuration à POUXEUX a été envisagée à intervalles réguliers.

L'étude la plus aboutie a été proposée en **juin 1985** sur les communes d'ARCHES et POUXEUX. Etaient envisagées quatre possibilités, subventions prises en charge par l'agence de l'eau et le département :

- Une station intercommunale construite à ARCHES : coût 1 220 000 € *subventionnée à 80 %* + Collecteur POUXEUX-ARCHES 90 000 €, *subventionné à 65%*.
La dépense nette restant à la charge des communes était de 275 000 € à amortir sur 20 à 30 ans.
Les frais de fonctionnement (énergie, Main d'œuvre, traitement des boues, renouvellement du matériel) étaient estimés à 108 000 € subventionnés à 40 % soit une charge nette à répartir entre ARCHES et POUXEUX de 65 000 €. Le coût de l'élimination des eaux parasites (eaux pluviales et fontaines déversées dans le collecteur d'assainissement, pour POUXEUX essentiellement rue haute) était estimé à 30 000 € (l'agence de l'eau en avançait 50% remboursables par 1/10^{ème} jusqu'à la mise en service de la station, le reste non remboursé à cette mise en service était laissé à la commune en tant que subvention) **Abandonnée**
- Une station mixte ARCHES + Industrie : **Abandonnée**
- Une station intercommunale sur POUXEUX **Décision de POUXEUX : on ne décide pas pour l'instant**
- Deux stations séparées à ARCHES et à POUXEUX : Coût net pour chaque commune 63 000 € subventions déduites, frais de fonctionnement : 35 000 €. **Décision de POUXEUX : on ne décide pas pour l'instant**

Après relances de la DDASS (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales) demandant à POUXEUX de ne pas abandonner le projet d'une station sur son territoire, la municipalité décide de reporter sa décision à l'année 1992. Depuis cette date, plus de nouvelles jusqu'à la création de la communauté de communes (COM COM).

La COM-COM constituée en 2005 regroupant les communes d'ARCHES, ARCHETTES, DINOZE, JARMENIL, LA BAFFE, POUXEUX et RAON AUX BOIS prenait en 2007 la compétence assainissement. Un des bénéfices attendu de cette opération était, bien entendu, de rendre plus supportable pour les usagers, l'impact des infrastructures coûteuses.

Son extension en janvier 2009 aux communes de HADOL, URIMENIL, et XERTIGNY, devait, au dire des conseillers qui lui étaient favorables, permettre d'accentuer ces effets bénéfiques. Monsieur François HATIER, maire de POUXEUX, est nommé vice président en charge de l'assainissement.

Lors des vœux de 2011, puis, lors d'une réunion en présence des municipalités de ARCHES, ARCHETTES, JARMENIL et POUXEUX, Monsieur Philippe EYMARD, présentait le projet de réalisation d'une station d'épuration commune à ARCHES, ARCHETTES et POUXEUX.

Après étude des différents emplacements proposés, celle-ci serait construite sur la commune d'ARCHES (*tiens, déjà vu...*). Son coût estimé : **4 230 000 €** soit après subventions (60 %) 1 630 000 € serait à répartir entre ces trois communes au prorata de leur importance dans le projet (*tiens, presque vu...*).

Si l'on compare le montant net à supporter en monnaies d'époque, il est sensiblement équivalent : 1 630 000 € en 2011, 1 800 000 FF (275 000 €) en 1985, **sauf** que le taux de conversion de l'Euro en francs est de 6.55957. Certes, il y a, en plus, la commune d'ARCHETTES qui, en se raccordant, supportera environ 15 % du projet (Une industrie s'était proposée en 1985).

Mais, depuis 1985, les subventions sont passées de 80 % à 60 % et les coûts ont considérablement augmenté ...

La commune de XERTIGNY, qui a réalisé sa station d'épuration en 1979, a, malgré les charges de fonctionnement de celle-ci, une redevance assainissement **inférieure** à celle de POUXEUX.

Sérieusement, l'**attentisme** de la municipalité en la matière n'a conduit qu'à **différer** la dépense de 25 ans. Si, le coût de la station lui paraissait trop élevé, elle aurait pu profiter de cette période pour étudier d'autres solutions... quelqu'un a-t-il eu vent de telles études ?... à l'exception du transfert de compétence à la COM COM et de la nomination de notre maire comme vice président en charge de l'assainissement...

Aussi, depuis 2007, la facture de la redevance assainissement s'est vue augmentée de près de **50 %** pour permettre à la COM COM de se constituer un volant de trésorerie..., de travaux... toujours à l'état de projet, mais, non reportés, cette fois puisque prévus pour être réalisés pour 2014.

De toute façon, il faudra y passer un jour, on ne peut pas continuer à polluer éternellement la Moselle, mais attendez-vous à voir la facture actuelle de redevance d'assainissement **multipliée** par deux ou plus ... sans compter la suite, car il semble qu'un montant total de 6 000 000 € était annoncé pour les 7 années à venir par la COM COM...les travaux relatifs à la station, collecteurs et élimination des eaux claires auront coûté 4 230 000 (ci-dessus) reste donc un peu moins de 2 000 000 € à répartir ...